

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 14

Date de convocation : 22/03/2023  
Secrétaire de séance : Séverine LINETTE

**L'an deux mille vingt-trois et le 28 Mars**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

**Présents (13) : Présents** : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LINETTE Séverine, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

**Absent (2) : LOVET Céline** (procuration de vote), MOCELLIN Yves.

**N° 14-2023 : DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE AU SDES POUR LE RENOUELEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

La commune de Sainte-Hélène-Du-Lac s'engage à réaliser et à financer des travaux de renouvellement de l'éclairage public, dont le montant prévisionnel s'élève à 39 057.72 € HT soit 46 869.26 € TTC sur divers secteurs de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Se prononce sur le plan de financement prévisionnel suivant :
  - Fonds libres : 46 869.26 €
  - Autre aide financière : demande de subvention déposée dans le cadre du Fonds vert.
- Sollicite l'aide financière du SDES en complément du plan de financement ci-dessus,
- S'engage à ne pas commencer les travaux avant la notification de décision d'attribution de la participation financière du SDES,
- S'engage à réaliser les travaux dans un délai d'un an à compter de la date de notification de l'attribution de la participation du SDES,
- S'engage à rétrocéder au SDES les CEE associés aux travaux et à signer la convention afférente.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 28 Mars 2023.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,  
Séverine LINETTE

